

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS2622

présenté par

M. Garot, M. Favennec-Bécot , Mme Batho, M. Maudet, M. Nury, M. Raux, Mme Jourdan,
M. Peytavie, Mme Hignet, M. Molac, Mme Pochon, M. Taché, M. Henriët et M. Jean-
Louis Bricout

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.